

POUR CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION
VOUS DEPOSEZ VOTRE DOSSIER AU LYCEE
SELON LE PLANNING DEFINI
ET DISPONIBLE SUR LE SITE



Le dossier complété et vous y joindrez

- La fiche de renseignements intendance complétée,
- Le mandat SEPA,
- La fiche urgence complétée,
- La photocopie du relevé de notes du baccalauréat,
- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- Le coupon GBIT ainsi que le règlement d'un montant de 35 € d'adhésion valable pour 2 années (facultatif),
- L'attestation d'assurance individuelle,
- L'autorisation en matière de droit à l'image,
- Le mandat financier pour les manuels si concerné,
- La photocopie du dernier aménagement d'examen si concerné(e).

LE CERTIFICAT D'INSCRIPTION VOUS SERA REMIS
LORS DU DEPOT DE VOTRE DOSSIER COMPLET

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ



CAMPIUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Relation client 3.0
Hauts-de-France

Lille

"Un état d'esprit"

**DOSSIER D'INSCRIPTION
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
Année scolaire 2026/2027**

CLASSE

BTS (précisez) :

NOM : _____ **Prénom :** _____

Sexe : M ☐ F ☐ **Date de naissance :** _____

Commune de naissance : _____

Dépt de naissance : _____ **Pays :** _____

Nationalité : _____

Adresse : (obligatoire si différente de celle des parents) _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

☎ : _____ **📱 :** _____

Mail : _____

LV1 : _____ **LV2 :** _____

A remplir obligatoirement même en cas de majorité (enregistrement d'un contact indispensable en cas d'urgence)



Codes en dernier feuillet

PARENT /RESPONSABLE LÉGAL 1
DESTINATAIRE DES COURRIERS

Nom	Prénom	Code du responsable 1 : Père 2 : Mère 3 : Tuteur 4 : Autre
Profession	Code Profession	Actuellement 1 : Activité 2 : Chômage 3 : Retraite 4 : Autre
Adresse personnelle		Pays (si étranger)
Domicile : Travail : Portable : Mail : Nombre d'enfants à charge Y compris l'élève dans le Secondaire public (de la sixième à la terminale) au total		

PARENT /RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom	Prénom	Code autre responsable 1 : Père 2 : Mère 3 : Tuteur 4 : Autre
Profession	Code Profession	Actuellement 1 : activité 2 : chômage 3 : retraite 4 : autre
Adresse personnelle		Pays (si étranger)
Domicile : Travail : Portable : Mail :		

AMENAGEMENT D'EXAMEN

Avez-vous bénéficié d'un aménagement aux examens précédents ?

OUI ☐

NON ☐

***COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE
SI OUI, FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DU DERNIER AMENAGEMENT***

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE (à remplir impérativement)

Année scolaire	Nom, Code Postal et Ville de l'établissement	Formation précise
...../.....	_____	_____
...../.....	_____	_____
...../.....	_____	_____

**Les informations personnelles collectées à l'occasion du dossier d'inscription seront utilisées pour les traitements des données à caractère personnel de l'établissement, notamment pour :
La gestion administrative et pédagogique de l'élève, la gestion de la restauration, la gestion de la vie scolaire, le contrôle des accès, l'espace numérique de travail.**

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIALES

AGRICULTEURS

- 10 - Agriculteurs

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

- 21 - Artisans
- 22 - Commerçants et assimilés
- 23 - Chefs d'entreprise de dix salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

- 31 - Professions libérales
- 33 - Cadres de la fonction publique
- 34 - Professeurs, professions scientifiques
- 35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37 - Cadres administratifs et commerciaux des entreprises
- 38 - Ingénieurs et cadres techniques des entreprises

PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- 42 - Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées
- 43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 - Clergé, religieux
- 45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 - Techniciens
- 48 - Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYÉS

- 52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53 - Policiers, militaires et agents de surveillance
- 54 - Employés administratifs d'entreprise
- 55 - Employés de commerce
- 56 - Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

- 62 - Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 - Chauffeurs
- 65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 - Ouvriers agricoles et assimilés

RETRAITÉS

- 71 - Retraités agriculteurs exploitants
- 72 - Retraités artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- 74 - Retraités cadres
- 75 - Retraités professions intermédiaires
- 77 - Retraités employés
- 78 - Retraités ouvriers

AUTRES INACTIFS

- 81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 - Militaire du contingent
- 84 - Elèves, étudiants
- 85 - Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
- 86 - Personnes sans activité professionnelle > 60 ans (sauf retraités)
- 99 - Non renseigné (inconnue ou sans objet)

"Un état d'esprit"

Selon la section que vous avez choisie, la langue vivante 2 (LV2) est obligatoire ou facultative :

- ▶ Obligatoire en CI, SAM & Tourisme. On parle alors de LVA et LVB.
- ▶ Facultative dans tous les autres BTS. On parle alors de LV1 pour l'anglais et de LV2 pour la langue facultative.

7 - Si vous vous inscrivez dans un BTS où la LV2 est facultative :

Lors de votre inscription, vous pourrez opter pour :

- L'allemand, l'espagnol, l'italien.

2 - Vous découvrirez :

Le monde du travail et de l'entreprise sous la forme d'étude d'articles de presse, de vidéos, de jeux de rôle. Vous apprendrez également à exposer les tâches effectuées en stage en BTS CG et BTS BANQUE par exemple.

3 - Votre engagement :

Vous vous engagez à suivre les cours pour l'année scolaire, sachant que l'intérêt réside à suivre les cours pendant les 2 années de votre formation afin de valider vos connaissances au moment de l'évaluation de cette langue à l'examen, le cas échéant.

Votre inscription « volontaire » implique, comme pour les autres matières, une présence obligatoire et un investissement régulier. Les notes compteront dans la moyenne du semestre.

5 - Que des avantages :

- ▶ Pour la poursuite d'études, la plupart des licences exigent une LV2 pour les intégrer,
- ▶ Dans un monde professionnel où les échanges sont toujours plus nombreux et plus rapides, les langues étrangères ont une place importante. C'est un atout indéniable.
- ▶ Lors de l'épreuve orale de LV2, seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés (pas de perte de points).



CAMPUS
DES METIERS
ET DES
QUALIFICATIONS

Lille

LES LANGUES VIVANTES SUR LE CAMPUS GASTON BERGER

"Un état d'esprit"

Difficile aujourd'hui d'envisager un emploi dans la comptabilité, le commerce ou l'informatique sans maîtriser au moins une langue étrangère. Sur le campus tertiaire Gaston Berger, nous sommes convaincus de cette nécessité et nous essayons de favoriser le plus possible la pratique de plusieurs langues vivantes.



4 langues enseignées

allemand, anglais, espagnol, italien



SECTIONS DE BTS

Les métiers de services exigent aujourd'hui, et de plus en plus, une ouverture culturelle et linguistique vers l'international. Nous proposons aux étudiants :

- des ateliers pour maîtriser la langue étrangère en contexte professionnel (exemple : accueil ou négociation commerciale...)
- des opportunités de stages à l'étranger, notamment par le biais des bourses ERASMUS, MERMOZ ou d'autres organismes, pour les étudiants qui le souhaitent ou dans les formations qui exigent une expérience à l'international.



CLASSES PRÉPARATOIRES



Rigueur et excellence sont les mots d'ordre dans la préparation aux concours.

L'enseignement est adapté aux divers objectifs poursuivis par nos étudiants.

LA CERTIFICATION

Le Campus Gaston Berger est agréé pour l'administration du test **TOEIC** et propose la préparation aux étudiants qui souhaitent le passer.

Certification en anglais obligatoire en fin de 2^{ème} année pour les sections de BTS.

LES CONDITIONS MATÉRIELLES

Des laboratoires spécifiques dédiés aux langues vivantes

1100 PC dans les salles informatiques

Des salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Un CDI très riche en documentation et presse en langues étrangères

Un club de langues vivantes animé par les enseignants sur la pause méridienne

LES VOYAGES CULTURELS ET LINGUISTIQUES

Milan, Turin, Bologne, Naples

Venise : étudiants de CPGE

Barcelone, Andalousie, Cracovie, Madrid

Bochum (Ruhr) : Echange franco-allemand

New York : voyage culturel pour les étudiants de BTS seconde année



LES PROJETS DE SECTIONS IMPLIQUANT UN DÉPLACEMENT À L'ÉTRANGER

La mission-export en BTS CI (Pologne, Pays-Bas, Danemark, Suède...)

Le voyage d'étude « educ'tour » en BTS Tourisme (Pologne, Grèce, Autriche, Malte...), le voyage de fin d'études en CPGE (Venise, Lisbonne, Porto...)





CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Région Hauts-de-France

Lille

INSCRIPTION INTENDANCE 2026-2027

APPRENANT

"Un état d'esprit"

Inscription en 2026/2027 en classe de :

2^{ème} année : classe fréquentée en 2025/2026 :

Merci de joindre un RIB (impératif pour la création de la carte)

N° de carte existante :

APPRENANT

Nom :

Prénom(s) :

Sexe : M ☐ F ☐

Né(e) le : / / Nationalité :

Adresse :



RESPONSABLE LEGAL

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / / à :

Adresse :



En fin de scolarité, je choisis de verser le solde de ma carte de restauration à la caisse de solidarité :

OUI ☐

NON ☐

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de la restauration scolaire ☐

Je m'engage à restituer mon badge d'accès au lycée dès lors que je quitte l'établissement,
à l'intendance ☐ (Merci de cocher et signer)

Signature apprenant

Signature du responsable légal

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DU LYCÉE GASTON BERGER

1 – Organisation du service :

Tout membre de l'établissement peut prendre ses repas sous réserve d'être en possession d'un badge magnétique en cours de validité et approvisionné (disposant d'un crédit au moins supérieur à un repas).

Les convives doivent respecter le personnel, les locaux et les règles d'hygiène alimentaire :

- Interdiction d'échanger l'entrée et le dessert une fois posés sur son plateau.
- On ne peut consommer au restaurant scolaire que les repas qui y sont préparés.
- D'une manière générale, les convives doivent respecter les lieux de vie et contribuer à la propreté du lycée.

Le règlement intérieur s'applique à la restauration comme dans les autres locaux du lycée.

Composition du plateau :

Les convives doivent respecter les consignes affichées en restauration concernant la composition du repas.

Rangement du plateau :

Les convives participent à l'activité de tri sélectif des déchets et doivent disposer leurs plateaux conformément aux instructions affichées au restaurant scolaire.

Horaires :

- Petit-déjeuner : 07h30 à 08h15
- Déjeuner : 11h30 à 13h30
- Dîner : 18h30 à 19h15
- Sandwicherie : 11h40 à 13h30 (sous réserve de possibilité d'ouverture)

2 – Prestations Proposées :

Vous avez à votre disposition un restaurant scolaire avec service au plateau (self) et une sandwicherie (sous réserve de possibilité d'ouverture).

Les tarifs sont fixés par le Conseil régional, chaque année.

3 – Modalités d'accès :

L'accès au restaurant scolaire est réservé aux élèves et personnels qui possèdent une carte d'accès et qui ont approvisionné leur compte de restauration scolaire.

Réservation :

La réservation est obligatoire pour tous (étudiants, étudiants internes, personnels...). Vous pouvez réserver ou annuler vos repas (au self ou à la sandwicherie) jusqu'à 8 semaines à l'avance et au plus tard le jour même jusqu'à 10h30 via la borne de réservation (bâtiment 3) ou via l'application TurboSelf.

- **Par Carte Bancaire** 20.00 € minimum, crédits immédiatement à l'intendance.
- **Par Internet** via le site TurboSelf, votre login et mot de passe vous sont transmis dès la création de votre compte TurboSelf. (Montant minimum 10 euros).
- **Une borne Kiosque de paiement** à votre disposition au sein de l'établissement au niveau de l'entrée (bâtiment 3). (10.00 € minimum par carte bancaire).
- **En Espèces** à l'intendance aux horaires d'ouverture (10.00 € minimum.)
- **Par Chèque déposé** à l'intendance, 20.00 € minimum, crédits le lendemain, (indiquer le nom, prénom numéro de badge et classe au dos du chèque.)

Lorsque vous avez opté pour le paiement par prélèvement, il n'est pas nécessaire de créditer votre compte de restauration. Votre compte bancaire sera prélevé automatiquement le 5 de chaque mois du montant des repas réservés.

Vous pouvez annuler votre réservation à tout moment jusqu'au jour même avant 10h30 (soit via les bornes soit via l'application TurboSelf).

Dans les deux cas, consultez votre compte pour vérifier votre demande.

Attention : tout repas réservé mais non consommé sera débité de votre compte.

En cas d'oubli de réservation, il ne vous sera pas possible de déjeuner à la restauration ni à la sandwicherie.

En cas d'oubli de carte, vous pouvez via la borne Kiosque récupérer un ticket justifiant de votre oubli, à l'aide de votre code personnel. Si vous avez oublié ce dernier, l'intendance peut vous le redonner. Quatre impressions sont possibles par semaine.

Les prêts de carte entre élèves sont strictement interdits. Tout élève accédant au restaurant scolaire avec la carte d'un autre ne sera pas autorisé à déjeuner même s'il a validé son repas à la borne d'accès et pourrait se voir sanctionner.

La carte magnétique est obligatoire et strictement personnelle. En cas de perte, vol ou destruction, un nouveau badge sera établi au frais du convive. Merci de se signaler à l'intendance.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Prestation – Paiement récurrent

Année scolaire 2026 / 2027

Ce Formulaire est destiné exclusivement au paiement de la restauration du midi. Les prélèvements auront lieu le 5 de chaque mois. Le montant prélevé correspondra aux repas du mois précédent.

NOM : _____ PRÉNOM : _____ CLASSE : _____
Adresse mail : _____ Téléphone : _____

Ce document est à compléter, dater et signer, puis retourner accompagné d'un RIB (BIC – IBAN) à :

Lycée Gaston Berger – Service Intendance | avenue Gaston Berger – 59000 LILLE

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le **Lycée Gaston Berger** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du lycée.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Référence Unique Mandat (RUM) : *Réservé au créancier*

Type de paiement : **Récurrent**

Titulaire du compte à débiter	Identifiant Créancier SEPA
Nom Prénom (*) :	Lycée Gaston Berger
Adresse (*) :	Avenue Gaston Berger 59000 LILLE FRANCE
Code postal (*) : Ville (*) :	ICS (Identifiant Créancier SEPA) : FR _____ <i>À compléter par le service intendance</i>
Pays : FRANCE	

Coordonnées bancaires

BIC

IBAN

Veuillez compléter tous les champs (*), joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier.

Le (*) :

Signature (*) :

À (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son débiteur.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS*

LYCEE GASTON BERGER

Année scolaire : 2026/2027

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

.....

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père : Poste :

3. N° du travail de la mère : Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

.....

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

.....

.....

.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

* *DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.*

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Autorisation en matière de droit à l'image

Année scolaire : 2026 – 2027

(document recto-verso)

"Un état d'esprit"

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé.
Elle est formulée dans un cadre précis préalablement expliqué et présenté aux parents et aux lycéens et étudiants.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (articles 7 et 8)

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Finalités envisagées

Gestion administrative, activités pédagogiques. -----

Étendue de l'autorisation à l'utilisation de l'image (photos et vidéos) et de la voix * Cocher les cases

Autorisation*	Support	Conservation	Étendue de la diffusion*
☐ OUI ☐ NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	1 année scolaire	Personnels administratifs, Équipe pédagogique et vie scolaire, élève à titre personnel
☐ OUI ☐ NON	Usages internes ; Réseau interne de l'établissement /ENT	1 année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement
☐ OUI ☐ NON	Trombinoscope	1 année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement.
☐ OUI ☐ NON	Pour un usage collectif dans sa classe	1 année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de la classe.
☐ OUI ☐ NON	Autres usages institutionnels à vocation éducative ou pédagogique	1 année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement

Consentement de l'élève / étudiant

Je soussigné(e) :

NOM :Prénom : Classe :,

être entièrement investi de mes droits civils. Je reconnais expressément que je ne suis lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

☐ On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait les autorisations ci-dessus.

☐ On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir ces enregistrements.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre :

Autorise la captation de : ☐ mon image ☐ ma voix et l'utilisation qui en sera faite par établissement scolaire.

N'autorise pas la captation : ☐ mon image ☐ ma voix

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » :

Signature du lycéen ou étudiant :
précédée de la mention « Lu et approuvé » ainsi que
nom et prénom

Autorisation des responsables légaux pour le consentement des droits à l'image à titre gratuit (mineur uniquement)

LEGAL 1		LEGAL 2	
Je soussigné(e) :	NOM :	Je soussigné(e) :	NOM :
	Prénom :		Prénom :
	Demeurant :		Demeurant :
	Agissant en qualité de représentant légal :		Agissant en qualité de représentant légal :

NOM :	Prénom :	Classe :
-------	----------	----------

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et :

- ☐ Autorise la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son école/établissement scolaire.
- ☐ N'autorise pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant.
- Merci d'écrire lisiblement le mot «REFUS» :

Fait à : le :

Nom :
Prénom :

Signature :
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et :

- ☐ Autorise la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son école/établissement scolaire.
- ☐ N'autorise pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant.
- Merci d'écrire lisiblement le mot «REFUS» :

Fait à : le :

Nom :
Prénom :

Signature :
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Pour exercer vos droits

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès du directeur de l'Ecole Européenne Lille Métropole et de la déléguée académique à la protection des données de l'académie en écrivant à :

Rectorat de l'académie de Lille
Secrétariat Général
Déléguée académique à la protection des données
144 rue de Bavay
59000 Lille
@ : dpd@ac-lille.fr

Réclamation auprès de la CNIL :

Toute personne estimant après avoir contacté le chef d'établissement / l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur ou la délégation académique à la protection des données, que le droit à la protection des données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.



"Un état d'esprit"

HORAIRES DATES		8H30	9H00	9H30	10H00	10H30	11H00	14H00	14H30
MERCREDI 08 JUILLET		BTS NDRC		BTS SIO		BTS CG		BTS CJN	BTS COM
								BTS BANQUE	
JEUDI 09 JUILLET		BTS TOURISME		BTS CI	BTS PME	BTS ASSU	BTS SAM	BTS GTLA	
						BTS MCO			
VENDREDI 10 JUILLET		DCG 1	ECG		ECT	ENS	BTS CCST		



GBIT, l'Asso des étudiants ! existe et fonctionne Grâce à vous et pour vous !

Votre adhésion ↔ nos actions

L'association Gaston Berger Initiatives Tertiaires :

- ✓ Construit et soutient les projets étudiants du lycée,
- ✓ Est représentée par un bureau principal (3 étudiants et 4 professeurs) + un bureau par section,
- ✓ Organise des temps forts durant l'année scolaire : des moments d'« intégration » à la rentrée, des concours comme « incroyable Gaston »,
- ✓ Soutient les initiatives d'ouverture culturelle et internationale (voyages, sorties, concerts, actions solidaires, tournois sportifs...),
- ✓ Développe l'image des sections et de l'établissement à l'extérieur,
- ✓ Organise des simulations d'entretien d'embauche en 2^{de} année de BTS,
- ✓ Organise des entretiens blancs type école de commerce en 2^{de} année de classe préparatoire,
- ✓ Fait bénéficier de tarifs réduits ses adhérents pour les soirées et sorties organisées.



BULLETIN D'ADHESION

Adhésion : 35 euros pour les 2 ans de formation

Nom :

Prénom :

Formations BTS :

- ☐ Assurance ☐ Banque ☐ Commerce international ☐ CCST ☐ CJN
☐ Communication. ☐ Comptabilité Gestion ☐ Gestion de la PME ☐ GTLA
☐ MCO ☐ NDRC ☐ SIO ☐ SAM ☐ Tourisme

Formations Prépa :

- ☐ ECG ☐ ECT ☐ ENS

Formation DCG :

- ☐ DCG1 ☐ DCG2 ☐ DCG3

J'adhère à l'association GBIT et paie par :

- ☐ chèque de 35 euros à l'ordre du GBIT (inscrire le nom de l'étudiant et la classe au dos du chèque)
☐ virement sur le compte

Réf bancaires : GASTON BERGER INITIATIVES TERTIAIRES - IBAN FR76 1027 8027 4600 0435 5960 185.
(libellé du virement : Nom/prénom de l'étudiant + classe)

Le :

Signature :

L'association des étudiants



« **GBIT** existe grâce à vous et fonctionne pour vous »

Comment adhérer à **GBIT** ?

Au moment de l'inscription, vous remettrez :

- Un chèque du montant de l'adhésion
- Le coupon d'adhésion

L'adhésion permet d'accéder à toutes les prestations soutenues par **GBIT** pendant les deux ans de votre formation.

Contact : Gaston Berger Initiatives Tertiaires

Avenue Gaston Berger - B.P. 69 - 59016 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 49 31 59

Que va vous apporter **GBIT** ?

Insertion Professionnelle



GBIT met en place des actions pour faciliter l'insertion professionnelle telles que des simulations d'entretiens d'embauche, des rencontres avec des professionnels

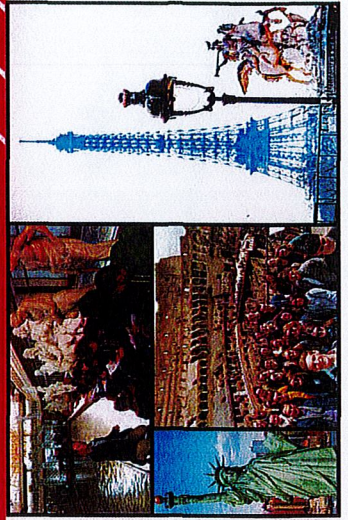
GBIT assure également la promotion de l'établissement pour qu'il soit reconnu par les entreprises et les institutions

Projets Étudiants



GBIT offre le cadre juridique, comptable et matériel nécessaire à la réalisation de projets qu'ils soient dans des domaines sportifs (ex : organisation de tournois), culturels (ex : théâtre) ou professionnels (ex : mission pour entreprise).

Vie Culturelle



GBIT participe à l'ouverture culturelle et internationale de l'établissement et accompagne l'organisation des voyages

Insertion Professionnelle

Projets Étudiants

Vie Culturelle

RENTREE DES ETUDIANTS SEPTEMBRE 2026

CLASSES	DATES DE RENTREE	DEBUT DES COURS (selon l'emploi du temps)
1ères années de prépa ECG, ECT	Mardi 1er septembre à 14 H 30	Mercredi 2 septembre matin
1ère année de prépa ENS	Mardi 1 ^{er} septembre à 13 H 30	Mercredi 2 septembre matin
1ère année de DCG	Mardi 1 ^{er} septembre à 9 H 30	Mercredi 2 septembre matin
1ères années de BTS	Mardi 1er septembre à 9 H 15	Mercredi 2 septembre matin
2èmes années de prépa ECG, ECT	Mardi 1er septembre à 9 H 30	Mardi 1er septembre après-midi
2ème année de prépa ENS	Mardi 1 ^{er} septembre à 15 H 30	Mercredi 2 septembre matin
DCG2, DCG3	Mardi 1 ^{er} septembre à 9 H 30	Mercredi 2 septembre matin
2èmes années de BTS	Mardi 1er septembre à 14 H	Mercredi 2 septembre matin
INTERNES	Lundi 31 août à 18 H Lieu : internat - 70 rue Brûle Maison à Lille	

**TOUT ETUDIANT ABSENT SANS MOTIF
SERA CONSIDERE COMME DEMISSIONNAIRE**

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour les étudiants ayant opté pour le régime de demi-pension, le restaurant scolaire sera ouvert dès la rentrée. Pensez à la réservation de vos repas.

ACCIDENTS ET ASSURANCE : VOUS DEVEZ VOUS ASSURER OBLIGATOIREMENT

Vous pouvez prendre l'assurance proposée par la MAE (formulaires à disposition au bureau des CPE à la rentrée ou en ligne sur www.mae.fr).

Si vous avez une assurance personnelle, vérifiez que votre police d'assurance couvre tous les risques scolaires en responsabilité civile **et en individuelle accident** (sorties pédagogiques, stages, activités en milieu professionnel, trajet, etc...).

Le Proviseur

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. VIEBAN', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Lycée Gaston Berger' around the top edge, 'Le Proviseur' in the center, and 'LILLE' at the bottom.

F. VIEBAN

Gaston covoiturage, c'est facile et c'est pratique !



ECONOMISEZ €€€...

Près de 1800 € par an, pour
un trajet quotidien de 60km



Trouvez vos covoitureurs
EN QUELQUES CLICS



COVOITUREZ !!!

Quand vous voulez...
Grâce au planning hebdo



VOUS AVEZ DES PLACES DANS VOTRE VOITURE

- Inscrivez-vous rapidement sur :

<https://www.passpasscovoiturage.fr/communautes/covoiturations/gaston-covoiturage-c-est-facile-et-c-est-pratique>

- Rejoignez votre communauté de covoiturage : Campus Gaston Berger Lille
- Créez et publiez votre trajet régulier avec vos jours de covoiturage, vos heures et votre itinéraire
- Des passagers réservent des places dans votre voiture
- COVOITUREZ !

VOUS CHERCHEZ UN COVOITURAGE ?

- Inscrivez-vous rapidement

<https://www.passpasscovoiturage.fr/communautes/covoiturations/gaston-covoiturage-c-est-facile-et-c-est-pratique>

- Rejoignez votre communauté de covoiturage : Campus Gaston Berger Lille
- Recherchez et réservez le trajet régulier que vous souhaitez réaliser
- COVOITUREZ !
- **Gaston covoiturage** fait des comptes pour vous